

# INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

## Assemblée Générale

## Résonances Humanitaires

Samedi 1er décembre 2018



### 1. Le renouvellement du CA

#### ▪ Situation des 11 membres du CA actuel

5 administrateurs sont en fin de mandat: Aymeric Bas, Jean-Louis Coste, Isabelle Garret, Laetitia Legrand, Amandine Roussel.

6 administrateurs poursuivent leur mandat : Oscar Arbelaez, Béatrice Audollent, Claude Colombie, Nordine Drici, Jean-Marc Perrin, Laurence Wilson,

#### ▪ Les candidatures : 5 postes d'administrateurs sont à pourvoir

Les adhérents candidats à un poste d'administrateur doivent être à jour de leur cotisation et faire parvenir leur candidature par mail avant le 19 novembre 2018 à [contact@resonanceshumanitaires.org](mailto:contact@resonanceshumanitaires.org).

La candidature doit comporter une note de présentation d'une page avec les renseignements suivants : **photo portrait, nom, adresse, expérience professionnelle et motivations de la candidature.**

Les lettres de candidature seront consultables sur l'espace adhérent du site de RH à partir du 20 novembre.

### 2. Les règles pour voter

#### ▪ Etre adhérent à jour de cotisation

La cotisation annuelle est de 45 euros. Vous pouvez renouveler votre adhésion directement en ligne sur le site [www.resonanceshumanitaires.org](http://www.resonanceshumanitaires.org), ou nous envoyer un chèque à **Résonances Humanitaires 50 rue de Romainville 75019.**

*Toute personne cotisant pour la première fois est considérée comme adhérent(e) le premier mois qui suit le règlement de sa cotisation.*

#### • Le quorum

Au moins 25% des adhérents à jour de cotisation doit être inscrit à l'AG pour que les résultats des votes soient valables. Dans le cas contraire, il conviendra de réunir à nouveau l'Assemblée Générale.

#### ▪ Les procurations

#### L'utilisation d'une procuration pour voter :

Si vous ne pouvez pas venir à l'AG, vous pouvez vous faire représenter par un adhérent-mandataire qui votera en votre nom (et doit être à jour de cotisation).

Pour cela, vous devez remplir le [bulletin de procuration](#) ou nous envoyer un e-mail reprenant les termes du bulletin de procuration.

N'oubliez pas d'y joindre votre cotisation si vous n'êtes pas à jour.

*NB. Le nombre de procurations est limité à 3 pour chaque adhérent.*

#### La réception du bulletin de procuration et le mandat pour voter :

L'adhérent-mandataire devra se munir des procurations pour vous représenter lors de l'AG du 1<sup>er</sup> décembre 2018.

### 3. Les dernières nouvelles de RH

Retrouvez toutes les actualités de l'association et les profils des candidats au conseil d'administration sur notre site [www.resonanceshumanitaires.org](http://www.resonanceshumanitaires.org).

# PROGRAMME

## 16ème Assemblée Générale Ordinaire

### Résonances Humanitaires



#### 14H30 à 15H : Accueil et enregistrement des adhérents

- Enregistrement des procurations et des derniers renouvellements d'adhésion
- Distribution des bulletins de vote

#### 15h à 15H45 : Assemblée Générale

- Ouverture de l'Assemblée Générale
- Présentation du rapport moral et financier
- Exposé des nouvelles orientations

#### 15H45 à 17h : Débat et vote du rapport moral et du rapport financier

- Temps d'échanges avec les adhérents sur le bilan et les orientations
- Vote à main levée du rapport moral et du rapport financier

**Si vous ne pouvez pas être présent, nous vous encourageons à voter par procuration**

#### 17h à 18h : Election du nouveau CA

- Pitch présentation des candidats au Conseil d'Administration
- Temps d'échanges avec les adhérents
- Election à bulletin secret des nouveaux administrateurs

#### 18h à 18H30 : Dépouillement des résultats et temps de pause

### Annnonce des résultats à 18h30 autour d'un cocktail

L'assemblée Générale se déroule à la nouvelle  
adresse de Résonances Humanitaires  
50 rue de Romainville 75019 Paris.

Auditorium, au sous-sol – interphone : Régie.  
Métro Télégraphe (ligne 11)